

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS (MADA) ET DES SAINES HABITUDES DE VIE

BROMONT PENSE QUALITÉ DE VIE DE SES FAMILLES ET SES ÂÎNÉS

1. MISE EN CONTEXTE

Municipalité toujours en croissance, la Ville de Bromont souhaite, de façon continue, poursuivre la consolidation de ses services et l'amélioration du milieu de vie de ses citoyens. À cet effet, en 2012, la Ville s'est dotée d'un plan de développement durable qui guide son développement pour les vingt prochaines années. Dans cette perspective de développement stratégique, la mise à jour de sa politique familiale devient incontournable. Une des cinq orientations du Plan de développement durable¹ vise le développement de la communauté et s'énonce comme suit : Créer une communauté enrichissante pour la population et accueillante pour les visiteurs. Cette proposition ouvre la voie à un positionnement dépassant l'attention particulière consentie aux familles. Aussi, l'intégration d'orientations ciblant le bien-être des aînés et le souci d'offrir des environnements stimulant l'adoption chez tous les citoyens de saines habitudes de vie, s'inscrit ainsi naturellement dans la foulée d'une vision globale du développement de la communauté.

La présente politique définit la famille comme un groupe de personnes ayant un lien de parenté. Elle est représentée par divers modèles comprenant au moins un enfant, un ou deux parents ou les personnes qui assument cette responsabilité. Les aînés sont les personnes de 65 ans et plus. Elles ne constituent pas nécessairement un groupe homogène considérant la diversité des besoins des individus de ce groupe d'âge.

2. LES BESOINS

Des démarches ont donc été entreprises dès mai 2016 afin d'effectuer une cueillette d'informations auprès des familles, des aînés et de représentants de la communauté afin d'identifier les principaux enjeux sur lesquels devait tabler la Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie. En concluant le portrait de situation, il est apparu clair que la politique devait tenir compte des besoins suivants.

Besoins des familles	Besoins des aînés
<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter le sentiment d'inclusion et avoir un réseau social; ■ Participer pleinement à la vie locale et avoir des occasions de se divertir en famille; ■ Vivre dans un environnement et une communauté offrant un maximum d'expériences enrichissantes et épanouissantes; 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Se sentir inclus et pouvoir avoir une vie sociale satisfaisante malgré une mobilité parfois restreinte; ■ Être rassurés, se sentir en sécurité dans toutes les sphères et être informés de ses droits, des pièges possibles tendus aux personnes vieillissantes;

¹ Ville de Bromont, Plan de développement durable, 2012

Besoins des familles	Besoins des aînés
<ul style="list-style-type: none"> ■ Savoir que les enfants peuvent se déplacer en toute sécurité; ■ Que chaque membre de la famille ait des occasions de s'épanouir et d'être actif quel que soit son âge ou son revenu; ■ Des trajets sécuritaires et des initiatives permettant aux enfants et aux familles de se rendre à différents endroits (écoles, parcs, commerces, etc.) à pied ou à vélo. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir des occasions de rencontres contrant l'isolement; ■ Avoir accès à des services de transport particulier; ■ Se déplacer en toute quiétude; ■ Vivre et continuer à vivre à Bromont malgré une perte d'autonomie; ■ Maintenir un réseau social, demeurer actifs et prévenir l'isolement; ■ Maintenir ou améliorer leur santé.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître l'offre de services de divertissement et avoir facilement accès à l'information en lien avec leurs besoins; ■ Avoir un logement accessible à leur bourse et avoir un logement correspondant à leurs besoins ■ Que le choix d'aliments sains soit facile et accessible. 	

La Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie souhaite offrir une réponse alliant à la fois le développement social et l'organisation communautaire, l'offre de services de proximité, le cadre administratif et l'aménagement du territoire. Plus spécifiquement, les sujets abordés par la politique sont :

- L'habitation;
- Le transport et les déplacements;
- La sécurité;
- La vie communautaire, le loisir, la culture, les activités physiques et les événements;
- L'inclusion sociale et l'engagement citoyen;
- La communication;
- Les environnements municipaux influençant les saines habitudes de vie.

3. LA VISION : UNE VILLE POUR TOUS

La politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie s'inscrit dans la continuité de la vision inspirée dans le plan de développement durable. Elle mise sur :

- Un cadre champêtre et accueillant, où tous peuvent grandir, apprendre, travailler et vieillir en santé.
- Un milieu de vie sécuritaire et centré sur la famille et les aînés, offrant des services, des infrastructures et un réseau de transport multifonctionnel permettant la mixité sociale et l'intégration de tous.

Il est aussi permis d'imaginer Bromont comme un modèle d'engagement personnel et collectif. Cette ville où toutes les générations se renouvellent, se côtoient et s'entraident, s'appuie sur un fort sentiment d'appartenance. Porté par cet esprit communautaire, un équilibre entre les besoins des familles et des aînés et les ressources disponibles permettra l'éclosion de services, d'activités et de projets novateurs et de qualité.

4. LE BUT : LES FAMILLES ET LES ÂNÉS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

En s'appuyant sur 6 valeurs qui la caractérisent soit, l'innovation, la qualité, l'ouverture, l'engagement, l'équité et l'accessibilité, la Ville de Bromont veut, par sa Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie : **Assurer aux familles et aux aînés qui habitent sur le territoire et ceux qui viendront s'y établir qu'ils seront toujours au cœur des décisions et des actions qui influenceront le développement de Bromont.**

5. DES VALEURS QUI DONNENT LE SOUFFLE AU DÉVELOPPEMENT

La mise en œuvre de la politique tient en amont, à une fine analyse des besoins des familles et des aînés. La détermination à améliorer la qualité de vie de ces derniers est propulsée par une série de valeurs animant à la fois l'administration municipale et ses partenaires.

L'**innovation** représente cette intention de faire mieux et d'être constamment en recherche de nouvelles façons de faire face aux enjeux actuels et émergents. Innover appelle à comprendre, à évaluer, à solutionner, à modifier et à développer de façon responsable, intelligente et créative.

La **qualité** illustre le souci que les Bromontois aient accès à une programmation d'activités physiques, culturelles et de loisir et d'événements, des infrastructures et des services diversifiés, sécuritaires et durables qui visent des standards de qualité supérieure. La recherche d'excellence se traduit aussi par la réunion de personnes compétentes, qualifiées et passionnées pour travailler au développement de Bromont.

L'**ouverture** appelle à prendre le temps d'écouter avec considération et à prendre soin de comprendre avec intérêt, curiosité et tolérance. Dans le travail de concertation comme dans la relation avec les enfants, les jeunes, les adultes et les aînés, la valeur de l'ouverture assure le respect et la confiance.

Le sens de l'**engagement** évolue au fil du temps, et se décline d'une multitude de façons. S'il est pour certains l'affaire d'une vie, il est pour d'autres l'exercice d'une passion, le dévouement à une cause, le défi de la réalisation d'un projet. Peu importe la nature de l'implication personnelle, l'engagement est le principal vecteur permettant de développer un sentiment d'appartenance à sa communauté.

L'**équité** retrace le processus par lequel toutes les questions sont traitées. Ici, on s'intéresse à répondre avec considération et intégrité aux besoins, aux attentes et aux demandes exprimés. Le vaste territoire de Bromont et la diversité des profils des familles et des aînés sont les principaux enjeux qui commandent une approche juste et équitable dans le déploiement de services.

La valeur de l'**accessibilité** guide le travail quotidien afin que les familles et les aînés aient accès à des services et des équipements tant aux plans financier, géographique, physique et en tenant compte du temps où ils sont disponibles et de leurs goûts. Pour qu'il y ait accessibilité, il faut nécessairement tenir compte des besoins et des attentes des familles et des aînés.

6. DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX GUIDANT L'INTERVENTION MUNICIPALE

La Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie vient affirmer la volonté de la Ville de Bromont de toujours faire mieux pour ceux-ci. Trois objectifs généraux expriment le sens du travail à réaliser au cours des prochaines années. Ce sont :

- Enraciner une culture de gestion résolument tournée vers les besoins des familles et des aînés (Penser et agir pour les familles et les aînés);
- Favoriser l'engagement citoyen et le partenariat avec les organisations locales;
- Poser un regard sensible sur les familles et les aînés vulnérables.

La poursuite de ces objectifs assurera que les questions touchant les familles et les aînés seront abordées avec toute l'attention nécessaire.

7. LES ORIENTATIONS DU TRAVAIL À RÉALISER

Afin de répondre aux besoins actuels des familles et des aînés et faire face aux enjeux entourant la vie familiale et le vieillissement de la population, la Ville de Bromont mise sur trois orientations;

- Le développement d'une **dynamique communautaire** inclusive s'appuyant sur la mixité sociale;
- L'accès au **logement** et la facilitation des déplacements;
- L'optimisation des ressources et des services au profit d'une **vie active et d'une saine alimentation**.

Voici comment la Ville compte faire face aux défis associés à chacune de ces orientations.

7.1. Le développement d'une dynamique communautaire inclusive s'appuyant sur la mixité

Les familles et les aînés choisissent de vivre à Bromont pour la qualité de vie caractérisée par la proximité de la nature et la disponibilité de services et d'infrastructures. Des Bromontois y résident en permanence et certains à titre de villégiateurs; leurs besoins sont différents. De plus, un nombre considérable de Bromontois possède des expertises pouvant bénéficier à la collectivité.

La grandeur du territoire de Bromont, sa configuration géographique et l'annexion du village d'Adamsville en 1980, ont entraîné le développement de six quartiers. Au fil du temps, le visage de Bromont s'épanouit et le métissage de la population croît au rythme de rencontres dans divers contextes tels que scolaire, récréatif, de voisinage. Le vieillissement de la population, la présence de nouvelles familles dont la parenté est plus ou moins éloignée, la fréquentation d'écoles secondaires et les activités professionnelles de plusieurs citoyens à l'extérieur du territoire et les enjeux financiers quotidiens font en sorte que tous ne participent pas pleinement à la vie locale.

Aussi, la Ville de Bromont veut mettre en place le cadre nécessaire pour permettre aux familles et aux aînés de tous profils d'être partie prenante de la dynamique communautaire. À ce chapitre, et en harmonie avec son positionnement dans son Plan de développement durable voulant « Bâtir ensemble une économie dynamique et responsable », la Ville de Bromont désire ici:

- Favoriser l'accessibilité à des services communautaires et de loisirs, et à des activités de loisir, communautaires, sportives et culturelles pour tous les citoyens;

- Plus spécialement l'accès des jeunes aux activités et la participation des familles à la vie communautaire.
- Envisager le développement de services et l'aménagement du territoire dans une perspective « amie des aînés ».
- Rendre disponibles des espaces communautaires permettant le déploiement d'une offre accrue d'activités.
- Supporter la concertation et l'organisation communautaire locale dans une perspective de maintien et d'accroissement de services.
- Poursuivre la diversification des moyens de communication afin que les familles et les aînés connaissent les services qui leur sont destinés.

7.2. L'accès au logement et la facilitation des déplacements

L'accès au logement est un enjeu qui présente de multiples facettes. Des jeunes et des familles veulent s'installer dans la municipalité et doivent composer avec un budget limité ou des familles éclatent et veulent rester à proximité avec un contexte de revenu plus restreint. Des personnes vieillissantes veulent continuer à rester dans leur demeure mais elles ont de nouveaux besoins en matière de soins ou d'aide à domicile. L'adoption d'une politique d'habitation abordable et intergénérationnelle qui considère les besoins de tous les groupes composant la population prévue au Plan de développement durable est importante.

L'étendue du territoire de Bromont implique des déplacements, souvent en auto, pour avoir accès aux services. Sensible à l'empreinte écologique que cette situation amène et soucieuse de soutenir la population dans l'adoption de saines habitudes de vie, la Ville de Bromont se soucie de trouver des mécanismes satisfaisant les besoins de déplacements des familles et des aînés. On pense aussi ici à l'accès aux points de services de santé, aux établissements d'enseignement et aux déplacements pour le travail.

Sensible aux défis que rencontrent les familles et les aînés et portée par la volonté d'assurer un développement compatible avec les besoins des générations futures, la Ville s'engage à :

- Élargir la gamme de l'offre de logements pour locataires et propriétaires.
- Soutenir le déploiement de services accessibles au regard de la santé, du maintien à domicile et de l'accès à des logements adaptables.
- Soutenir le développement et l'innovation en matière de mobilité durable.

7.3. L'optimisation des ressources et des services au profit d'une vie active et d'une saine alimentation

Bien que l'accessibilité des services de santé et de services sociaux soit une responsabilité du gouvernement provincial, un bon nombre de facteurs agissant sur la santé des familles et des aînés peuvent être influencés par l'engagement des municipalités. La politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge!, adoptée par le gouvernement du Québec au printemps 2017, vise une augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives. Elle reconnaît le rôle primordial que jouent les municipalités à ce chapitre.

Les familles et les aînés de Bromont sont actifs, les organismes du milieu sont engagés dans le mieux-être. La Ville de Bromont veut, quant à elle, poursuivre son engagement à ce chapitre en misant sur l'accessibilité de divers services et infrastructures pour faciliter l'accès à une saine alimentation et l'ancrage d'un mode de vie résolument actif. Pour ce faire, elle entend :

- Favoriser l'accessibilité de services alimentaires et d'une offre alimentaire abordable et de qualité à proximité des quartiers résidentiels.
- Améliorer l'accessibilité des services de loisir abordable et des infrastructures récréatives et sportives sécuritaires, attrayantes et localisées à proximité des lieux de résidence des aînés et des familles.
- Encourager l'enracinement d'une culture de transport actif.
- Inciter les familles et les aînés à faire un usage responsable des lacs et des sentiers.

8. DES ACTIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE

Pour rencontrer ses ambitions et réellement mettre les familles et les aînés au cœur des décisions et des actions qui influenceront le développement de Bromont, l'administration municipale devra, dès 2018, mettre en place les conditions nécessaires pour donner vie à sa Politique de la famille, des aînés et des saines habitudes de vie. Voici les premiers jalons :

- Déléguer à deux élus le mandat d'agir respectivement comme responsable des questions familiales et responsable des questions relatives aux aînés;
- Adopter un plan d'action triennal décrivant les actions à mettre en œuvre afin de réaliser les objectifs de la politique;
 - Le plan d'action sera évalué annuellement.
- Actualiser le mandat du comité consultatif de la famille afin qu'il devienne le « Comité consultatif de la famille et des aînés » agissant comme groupe-conseil auprès de l'administration municipale pour toutes les questions sensibles touchant les familles et les aînés.

L'administration municipale souhaite que son engagement auprès des familles et des aînés entraîne un réel enthousiasme chez ses partenaires du milieu et qu'ensemble, ils tentent de faire toujours mieux pour ceux-ci. Travailler pour les familles et les aînés de la communauté c'est prendre soin du cœur de Bromont.

¹ Le terme activité doit être pris dans son sens large et englobe les événements, les programmes d'activités ou une activité individuelle.

² Le terme organisme englobe les organismes sans but lucratif (OSBL), les entreprises privées, les travailleurs autonomes qui offrent des activités et/ou services loisir